

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 AVRIL 2025

QUESTIONS ECRITES

À l'occasion d'une assemblée générale, des questions écrites peuvent être adressées à la Société dans les conditions établies par la loi. Conformément à la législation en vigueur, la réponse à une question est réputée donnée dès lors qu'elle figure sur le site Internet de la Société.

Le Président du Conseil d'administration a reçu le 22 avril 2025 la question écrite de la part de Mirova :

« A ce jour votre société fait partie des premières entreprises s'étant engagées à utiliser le cadre de reporting d'impact sur la nature porté par la TNFD - Taskforce on Nature-related Financial Disclosure. Face à l'érosion rapide de la biodiversité, nous saluons cette initiative de transparence de votre entreprise qui rend compte des impacts, dépendances, risques et opportunités liés à la Nature. Nous notons également que vous appliquez les recommandations méthodologiques du Science Based Targets Network² (SBTN), qui permet d'établir, pour diverses en matière d'analyse de matérialité.

Dans la continuité de cette démarche, avez-vous envisagé d'adopter à un horizon proche des objectifs basés sur la science (type science based targets for nature³ validés par le SBTN) afin de matérialiser votre ambition de préserver la biodiversité ? Si ce n'est pas le cas, pourriez-vous nous en donner les raisons ? »

Réponse à la questions écrite :

« En 2023, Sanofi a actualisé l'évaluation de son empreinte sur la biodiversité et de ses dépendances à l'égard des services écosystémiques, ainsi que des risques connexes couvrant l'ensemble de sa chaîne de valeur. À cette occasion, Sanofi a pu identifier et analyser ses impacts et ses dépendances à l'égard de la biodiversité, en s'appuyant sur une méthodologie et sur des outils provenant :

- du cadre scientifique fourni par le rapport de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) ;*
- les recommandations méthodologiques du Science Based Targets Network (SBTN), qui permet d'établir, pour diverses questions relatives à la nature, des objectifs fondés sur des données scientifiques. En particulier, Sanofi a suivi les recommandations prévues à l'étape 1a) relative à l'analyse de matérialité;*
- les lignes directrices et les recommandations fournies par le cadre de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosure (TNFD), une initiative orientée par le marché, fondée sur des données scientifiques et soutenue par les pouvoirs publics, qui fournit aux entreprises les outils nécessaires pour agir sur divers enjeux liés à la nature, en constante évolution ; et*
- les recommandations de la directive CSRD relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises et des normes européennes d'information en matière de durabilité (ESRS).*

Les résultats de cette évaluation montrent que les principaux impacts potentiels de Sanofi proviennent pour l'essentiel de sa chaîne de valeur amont. De plus, les pressions exercées par la pollution et par le changement climatique affectent à la fois les processus en amont et les activités propres de Sanofi. Quant aux impacts en aval de la chaîne de valeur de Sanofi, ils proviennent probablement de la pollution liée à l'utilisation de ses produits (produits pharmaceutiques dans l'environnement). L'analyse des dépendances a été affinée comme suit : la chaîne d'approvisionnement de Sanofi est dépendante des écosystèmes pour les services d'approvisionnement et de support. Ces services assurent l'approvisionnement de Sanofi en matières premières nécessaires à la fabrication de ses produits (apport direct de la nature pour les matières d'origine végétale et animale, les minéraux, le pétrole, etc.) et de ses emballages (papier, carton, plastique, etc.), mais aussi à la disponibilité des molécules utilisées dans les produits chimiques.

Enfin, pour comprendre sa résilience face à la perte de biodiversité, Sanofi a mené une analyse complète des dépendances et des impacts liés aux produits d'origine naturelle. Ce travail ambitieux, toujours en cours, consiste à cartographier les ingrédients clés et à identifier les matières premières à haut risque en se basant sur la liste du Science-Based Targets Network (SBTN). Cette analyse de résilience concerne l'amont de la chaîne de valeur de Sanofi. Sanofi a identifié une dépendance potentielle à l'égard des dérivés du bois, essentiels pour ses applications de conditionnement. De nouvelles réglementations en matière de déforestation ou les conséquences du changement climatique (phénomènes météorologiques extrêmes, pénurie d'eau, incendies de forêts, etc.) affectent le coût, la qualité et la disponibilité de ce matériau, ce qui pourrait se traduire par un impact négatif sur les activités de l'entreprise.

Fort de ces enseignements, nous mettons en place, dès 2025, une ambition de nous approvisionner en matières premières prioritaires à partir de sources exemptes de déforestation d'ici à 2030. »

* * *